

MAXIMUM by Fiandre est la dalle de nouvelle génération qui naît des processus productifs et écologiques les plus avancés : elle est née de la collaboration entre Fiandre, leader mondial de dalles en grès cérame technique supérieur, et Sacmi, entreprise de référence dans l'installation céramique.

MAXIMUM est un nouveau mode d'interpréter la céramique avec la possibilité de combiner des épaisseurs très fines de 3 et 6 mm à des formats très grands, qui peuvent atteindre jusqu'à 300 cm x 150 cm – des dimensions jamais atteintes jusqu'ici – offrant la possibilité d'obtenir des pavages aux prestations techniques très élevées, avec une importante réduction des joints, favorisant ainsi l'esthétique et la salubrité des locaux, et un allègement des charges sur les structures portantes grâce un moindre poids par unité de mesure.

La production **MAXIMUM**, qui est adaptée à la pose aussi bien comme dallage que comme revêtement, est réalisée selon les strictes normes technico-écologiques, vérifiées et reconnues par GranitiFiandre : une garantie en termes de qualité, d'innovation, d'éthique et de respect pour l'environnement qui nous entoure.

MAXIMUM 3 mm s'utilise pour des revêtements internes et externes, dans des lieux publics et privés ; **MAXIMUM 6 mm** peut être utilisé pour revêtir des murs et des planchers vieux et neufs dans des espaces domestiques, publics et à haut passage piétonnier : dans tous les cas, pour pouvoir bénéficier au mieux des qualités techniques et esthétiques du matériau, il est nécessaire de procéder à la pose après s'être assurés que la sous-couche soit sèche, propre, stable, et aussi plane que possible.

MANUTENTION

Grâce à sa faible épaisseur, la manutention des **MAXIMUM** est facile, par rapport aux traditionnelles dalles de pierre de carrière qui ont un poids nettement supérieur. Dans le format 300 x 150, **MAXIMUM 3 mm** présente en effet un poids d'environ 37 kg/dalle, tandis que **MAXIMUM 6 mm** pèse environ 66 kg/dalle.

Grâce à la légèreté du matériau, une dalle de **MAXIMUM 3 mm** peut donc être soulevée par une seule personne ; une fois mise en position verticale, avec l'aide d'une deuxième personne et de simples ventouses elle peut être soulevée et transportée, en prenant soin de maintenir la pièce en position rectiligne. Le stockage peut être soit vertical soit horizontal en superposant les pièces les unes aux autres, en prenant soin dans le premier cas d'appuyer la base du matériau sur des supports en bois, et dans le second cas, en s'assurant que la surface d'appui soit propre et dépourvue d'objets (ex. vis, boulons, outils, etc.).

DÉCOUPAGE ET TROUS

MAXIMUM permet d'être travaillé avec une grande facilité par l'utilisation d'instruments simples. Pour le découpage, il est possible d'utiliser, en fonction des cas : des couteaux à verre et disques diamantés continus, pour des façonnages particuliers il est possible d'avoir recours à des coupes par hydrojet. Pour les trous, il est conseillé d'utiliser des pointes au tungstène, en s'assurant de les refroidir avec de l'eau, et en évitant les fortes pressions. Au-delà de 8/10 mm de diamètre, il est recommandé d'utiliser des fraises à godet.

N.B. : Pour pratiquer des coupes en L sur le matériau (trous pour boîtes électriques, angles internes), il est conseillé d'arrondir l'angle interne en pratiquant au préalable un trou avec une pointe au tungstène.

MAXIMUM 3 ET 6 MM POSE MURALE

Grâce à la plus grande légèreté, facilité de pose (coupe, perforation, masticage, etc.) et de manutention, **MAXIMUM** est particulièrement indiqué pour le revêtement de murs dans des espaces à usage résidentiel et commercial, aussi bien en intérieur qu'en extérieur.

Avant de procéder à la pose, vérifier la planéité du fond, en s'assurant bien d'éliminer des éventuelles parties friables, et qu'il n'y ait pas de fissures ou de remontées d'humidité. En général, pour la pose sur de l'enduit externe, il est nécessaire de coller **MAXIMUM** sur un fond qui puisse résister dans le temps à des sollicitations de diverses natures (poids des matériaux, dilatation thermique, agents atmosphériques), de respecter les joints et les corniches d'étages et de ne pas poser sur des surfaces non homogènes (par ex. briques).

Effectuer la pose en adoptant la technique du double émaillage, en étalant tout d'abord sur le fond la colle à lit plein en utilisant les spatules adaptées (par exemple à dents inclinées), en appliquant ensuite sur l'arrière de la dalle l'adhésif avec des spatules à dents plates de 3 mm ; ensuite battre la surface de la dalle avec une raclette de caoutchouc, pour en vérifier la bonne adhésion.

MAXIMUM 6 MM POSE AU SOL

Extrêmement versatiles et flexibles grâce à leur faible épaisseur, les dalles de **MAXIMUM 6 mm** peuvent être posées au sol dans des espaces internes résidentiels, dans des locaux commerciaux, même ayant un important passage piétonnier, comme les bureaux, magasins, showroom – à l'exception de locaux soumis au passage de charges lourdes et concentrées. Pour la pose au sol, **MAXIMUM** ne requiert pas de mesures techniques spécifiques, mais seulement les meilleures conditions de la sous-couche, telles que : la planéité, la propreté de la sous-couche, sans poudre ou débris, l'élimination de grumeaux de ciment, que le fond soit suffisamment vieilli et séché, et la réparation d'éventuelles fissures.

Le meilleur rendu au niveau de l'esthétique et des prestations s'obtient grâce à une pose à colle, où il est indispensable de créer un contact continu et homogène entre dalle et sous-couche. Pour cela, il est recommandé de toujours contrôler qu'il y ait une bonne planéité de la sous-couche, par l'utilisation d'une règle de 3 m, en vérifiant que l'ouverture maximale ne dépasse pas +/- 1 mm : si les différences dépassent de tels dénivellements, il est conseillé d'effectuer un lissage avec des mortiers de lissage appropriés (de type **Gap** ou **Raso** de Technokolla) ou avec des autonivelants (de type **Plan-30** ou **Fibro-level** de Technokolla).

MAXIMUM peut être posée également sur des revêtements de sol préexistants (parquet et céramique, terre cuite, pierre, etc.), à condition de respecter les caractéristiques de planéité et de compacité précédemment mentionnées, et qu'avant de commencer la pose, soit effectué un nettoyage avec des détergents alcalins, de manière à retirer des onctuosités superficielles qui limiteraient la prise de l'adhésif.

Utiliser des adhésifs spéciaux, dont ceux indiqués dans le tableau « Adhésifs pour sols et revêtements MAXIMUM », selon la norme EN12004. Pour des supports différents que ceux cités, contacter directement le producteur de l'adhésif pour identifier le produit le plus adapté à l'emploi.

Effectuer la pose en utilisant toujours la technique de la double enduction, à l'aide de spatules dentées (il est conseillé d'utiliser des spatules munies de dents de 6-8 mm), en prenant soin de repasser les angles de la dalle avec l'adhésif et d'exercer sur la surface posée une compression à l'aide d'une raclette de caoutchouc, ou en exerçant avec les mains une pression suffisante pour faire adhérer la colle de manière totale et uniforme en chaque point, en évitant ainsi la formation d'espaces vides ou de bulles d'air.

Ne pas utiliser des marteaux caoutchoutés pour l'ajustement du matériel. Pour la pose en intérieur, il est opportun de prévoir un joint d'au moins 1/2 mm pour garantir pleinement la tenue du revêtement et permettre au masticage de pouvoir pénétrer et faire prise entre une dalle et l'autre.

Joint de dilatation

Pour des surfaces jusqu'à 40/50 m², il suffit de garder un détachement de 2 cm avec les parois périphériques. En cas de pavage de grande surface, il est recommandé d'utiliser des joints de dilatation élastiques, en fractionnant la surface en portions d'environ 5 x 5 m, en utilisant des mastics élastomères (de type **Neusil** ou **Acesil-310** de Technokolla), en prenant soin de les positionner en ligne avec des éventuels joints déjà présents dans la sous-couche.

N.B. : en cas de joints préexistants, ne jamais superposer le matériau au joint en soi, mais là où cela est possible, couper le matériau de façon à faire coïncider le bord avec le joint ou en alternative, fermer le joint préexistant, en le renouvelant à hauteur du bord du matériau.

Il est possible de marcher sur les dallages environ 12-48 heures après la fin de la pose - en fonction du type de colle utilisée.